A qui profit



L'ÉVÉNEMENT

e la reprise?



Profitant de la hausse de l'immobilier et des actifs financiers, la France d'en haut consomme à tout va.

ntre les difficultés que rencontrent de nombreux jeunes lors de leur entrée dans la vie active, la multiplication des délocalisations et des fermetures d'usines, l'explosion des dépenses pour le revenu minimum d'insertion (RMI) ou encore les affrontements récurrents dans les banlieues, on aurait facilement l'impression que tout va mal en France. Pourtant, dès qu'on se promène dans la plupart des centres-ville, on ne peut être qu'être frappé par l'étalage de richesses auquel on est confronté.

Les restaurants haut de gamme ne désemplissent guère, les magasins de vêtements de luxe se multiplient, des 4X4 plus rutilants les uns que les autres manquent de vous écraser à chaque passage piéton... Et quand on passe devant une agence immobilière, on est immanquablement pris de vertige en consultant les offres. Pourtant ces appartements et ces villas à 1,2 ou 3 millions d'euros trouvent actuellement preneur. Même sans avoir entendu parler des aventures d'Antoine Zacharias à la tête de l'entreprise de BTP Vinci, de ses primes, de sa retraite et de sa

centaine de millions d'euros de stock-options, on se doute que cela ne va pas si mal que cela pour un nombre non négligeable de Français.

La hausse des cours de Bourse et celle des prix de l'immobilier ont en effet entraîné ces dernières années un enrichissement fantastique de ceux qui détiennent du patrimoine. Et du coup, un creusement tout aussi spectaculaire des inégalités, car les patrimoines sont répartis de manière beaucoup plus inégale encore que les revenus. C'est pour une bonne part cet enrichissement des plus riches qui explique la bonne tenue de la consommation des ménages. Ces privilégiés ont en effet cessé d'épargner autant qu'auparavant et ils se sont endettés davantage. Un mouvement soutenu également par les nombreuses mesures fiscales prises en leur faveur depuis 2002. Pas sûr cependant que cette euphorie résiste à la remontée des taux d'intérêt qui a commencé. Celle-ci menace en effet de faire plonger le prix des actifs financiers et immobiliers détenus par les plus riches.

Guillaume Duval

La mécanique de la croissance inégalitaire

Surfant sur la hausse de la valeur de leur patrimoine, les classes aisées s'endettent et consomment encore plus. Un choix qui tire la croissance... et les inégalités.



n parle beaucoup du chômage, de la précarité, des banlieues..., mais insuffisamment du drame que vivent nombre de plaisanciers : avec leurs 165 000 places, les ports français n'arrivent pas à faire face à l'afflux des 23 000 bateaux neufs immatriculés chaque année (dont près de 8 000 de plus de 6 mètres). Quand on sait qu'un voilier de 11 mètres coûte au moins 60 000 euros (d'occasion), qu'une place dans un port se loue environ 3 000 euros par an ou s'achète autour de 30 000 euros, on se dit que ce n'est pas la crise pour tout le monde...

Et la plaisance n'est pas seule à connaître un tel boom : en dix ans, de 1996 à 2005, le nombre de licenciés de la Fédération française de golf est passé de 253 000 à 369 000 (+ 45 %). Pourtant, il faut compter avec des cotisations annuelles de l'ordre de 2 000 euros par personne pour le golf (sans compter les droits d'entrée dans les clubs qui peuvent atteindre 10 000 euros). Autre exemple : avec encore une hausse de

5,5 % l'année dernière, les ventes de 4X4 ont doublé en cinq ans dans l'Hexagone. Bien qu'il faille débourser au moins 35 000 euros pour en acheter un, deux à trois fois plus que pour une berline normale. Sans compter ensuite le carburant (ils sont gourmands), l'assurance... Enfin, Mercedes et Alfa Romeo ont vendu l'an dernier deux fois plus de voitures en France qu'en 1997, Jaguar trois fois plus et Porsche quatre fois plus. Et cela dans un contexte de stagnation des ventes d'automobiles.

Keynes revisité

Restaurants trois étoiles, immobilier de luxe, on pourrait encore multiplier les exemples. Si la consommation des ménages et leurs investissements dans l'immobilier ont été les seuls moteurs solides de l'économie française toutes ces dernières années, on le doit en particulier aux dépenses des plus riches. Ce qui explique que ce dynamisme de la consommation n'a pas eu davantage d'effet sur la croissance globale de

l'économie française et sur l'emploi, c'est que ces achats ont porté en priorité sur des biens importés (1).

Dans le discours keynésien classique, une relance de la consommation passe pourtant nécessairement par l'augmentation du pouvoir d'achat de la masse de la population et donc par la diminution des inégalités. Parce que les pauvres sont les plus nombreux et parce que lorsque les revenus des riches augmentent, ceux-ci ont tendance à épargner le surplus tandis que les pauvres consomment tout ou quasiment. Comme aux Etats-Unis, même si c'est avec beaucoup moins d'ampleur, l'évolution récente de l'économie française montre que ce n'est pas nécessairement le cas.

Recul de l'épargne

Ce dynamisme de la consommation est dû tout d'abord à un recul significatif de l'épargne. La part de leurs revenus que les ménages – et au premier chef les plus favorisés – y consacrent est passée en effet de 16,9 % en

RICHESSE L'ÉVÉNEMENT

moyenne en 2002 à 14,9 % en 2005. Avant tout parce que l'épargne financière (2) a été quasiment divisée par deux, tombant dans le même temps de 8 % à 4,8 % du revenu des ménages l'an dernier : les ménages qui avaient mis à disposition des autres secteurs de l'économie 81 milliards d'euros en 2002 n'en ont plus épargné que 53 milliards en 2005. Alors que leurs revenus se sont accrus entre-temps de 115 milliards d'euros. Soit, en l'espace de seulement cinq ans, 140 milliards d'euros de plus à dépenser chaque année, 5 700 euros par ménage, soit l'équivalent de 8 points de PIB. Les mesures fiscales prises par les gouvernements successifs depuis 2002 en faveur des plus riches (voir page 12) n'ont donc non seulement pas augmenté le taux d'épargne, comme on pouvait le redouter, mais elles se sont au contraire accompagnées d'une baisse sensible de cette épargne.

C'est une rupture de tendance : les Français (ou plus exactement les plus riches d'entre eux) étaient jusque-là quasiment les champions du monde de l'épargne ; ils se rapprochent progressivement de comportements plus américains ou anglais, des sociétés qui se caractérisent par des taux d'épargne des ménages nuls, voire négatifs.

Envolée de l'endettement

L'effet de cette baisse de l'épargne a été encore amplifié par l'envol parallèle de l'endettement des ménages. Son volume global représentait l'équivalent de 63 % de leurs revenus en 1995 et 84 % l'an dernier. Avec une nette tendance à l'accélération sur les dernières années : les 732 milliards d'euros de dettes des ménages fin 2005, soit 30 000 euros par ménage en moyenne, marquaient une hausse de 10,5 % par rapport à 2004, après déjà un + 9,9 % l'année précédente. Là aussi, ceux qui s'endettent sont principalement les plus riches.

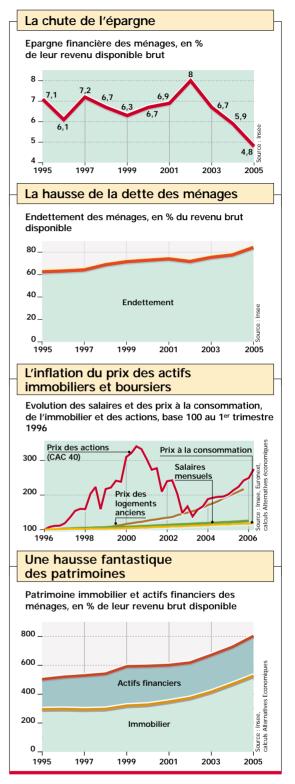
Il est souvent question du surendettement des pauvres dans le débat public. A juste titre, tant la situation dans laquelle ils vivent est difficile. Mais, en masse, cet endettement ne compte guère, rapporté à celui des riches : le crédit à la consommation, cause principale du surendettement, ne pèse que 4,5 % de l'ensemble des dettes des ménages. La grande masse de ces dettes est constituée de crédits immobiliers, et sur ce plan la répartition est très inégalitaire : seuls 27 % des ouvriers non qualifiés et des employés avaient contracté un crédit immobilier en 2003-

2004, contre 54 % des cadres et 56 % des professions libérales, selon l'Insee.

Davantage de dettes, moins d'épargne, on pourrait en conclure que le boom de la consommation des riches s'explique par le fait qu'ils ont décidé de manger leur capital et de cesser d'accumuler des richesses. Mais ce n'est pas du tout le cas : ils n'ont jamais été aussi riches qu'aujourd'hui. Et leur patrimoine s'accroît très rapidement, beaucoup plus vite encore que les revenus : sur les dix dernières années, le patrimoine des ménages a augmenté au rythme moyen de 10 % par an, contre 3,7 % pour le PIB (y compris l'inflation). Résultat : ce patrimoine qui représentait cinq fois les revenus annuels des ménages en 1995 est devenu huit fois plus important en 2005. Soit en dix ans 205 000 euros de patrimoine supplémentaire en movenne pour chaque ménage! Et cette croissance a été ininterrompue malgré la chute des cours de la Bourse, qui avait fait légèrement reculer les patrimoines financiers entre 2000 et 2002. L'envolée continue des prix de l'immobilier est passée par là. Du coup, la hausse spectaculaire de l'endettement des ménages devient toute relative : rapportée à ce qu'ils possèdent à la fois dans l'immobilier et comme placements financiers, le poids de leur dette tend au contraire à baisser. Elle représentait 12,4 % de ce total en 1995 et 10,5 % l'an dernier.

C'est cette hausse fantastique de la valeur des patrimoines qui explique pour une bonne part le dynamisme de la consommation via la baisse de l'épargne et la hausse de l'endettement. Les plusvalues réalisées sur les actions ou sur les maisons constituent tout d'abord des suppléments de revenus importants pour ceux qui en détiennent, bien qu'ils ne soient pas comptabilisés comme tels par l'Insee. Et même quand ces actifs ne sont pas effectivement vendus, l'accroissement de leur valeur contribue notablement à l'élévation du niveau de vie de ceux qui en possèdent. Parce qu'il peuvent en effet cesser d'épargner sans pour autant que la valeur de leur patrimoine cesse d'augmenter, ou bien aller voir leur banquier pour emprunter davantage en faisant valoir la hausse des garanties qu'ils peuvent offrir.

Nous avons donc connu ces derniers temps une croissance inégalitaire portée principalement par la hausse des prix des actifs financiers et immobiliers. Hausse sans commune mesure avec l'évolution des autres prix ou celle des revenus. Ces prix d'actifs ont été dopés

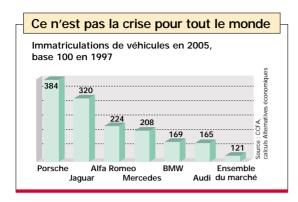


notamment par l'afflux de liquidités permis par le bas niveau des taux d'intérêt: anticipant que leurs prix vont continuer à grimper, un certain nombre d'acteurs n'hésitent pas à s'endetter pour acheter des actions ou de l'immobilier.

(1) Voir « Le retour du déficit commercial », Alternatives Economiques n° 248, juin 2006.

(2) L'investissement en logement est aussi considéré comme de l'épargne en comptabilité nationale.

L'ÉVÉNEMENT RICHESSE



Les riches tirent la croissance... des riches

Les banques centrales ont une influence décisive sur ces taux, via les taux d'intérêt à court terme qu'elles fixent. Or, pour l'instant, elles ne déterminent leur politique qu'en fonction de l'évolution des prix à la consommation. Et ce de manière particulièrement pointilleuse : dès que la hausse des prix se rapproche des 2 %, l'inflation menace et il leur faut absolument réagir. En revanche, l'extraor-

dinaire inflation du prix des actifs immobiliers et financiers de ces dernières années ne constitue pas pour elles un phénomène qu'il conviendrait de contrôler et de limiter. Ce laxisme des banques centrales vis-àvis de l'inflation des actifs a été un puissant accélérateur de la croissance inégalitaire qui s'est installée. Même si on peut légitimement soupçonner les banquiers centraux de ne pas vouloir faire de peine aux riches, leur tâche n'est cependant pas aisée : endiguer l'inflation des actifs aurait impliqué en effet d'augmenter plus vite et plus fort les taux d'intérêt. Avec le risque évidemment d'étouffer aussi la dynamique de l'économie réelle, celle qui fournit des revenus et des emplois à ceux qui ne possèdent guère de patrimoine.

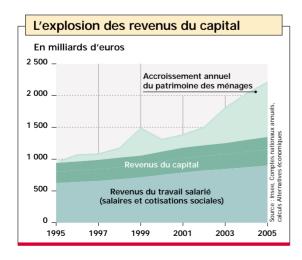
Aujourd'hui, face à la hausse du prix du pétrole et au petit regain d'inflation qu'elle entraîne sur les prix à la consommation, les banques centrales ont commencé à resserrer le robinet du crédit. Faisant craindre le pire pour le prix des actifs. Comme on l'a déjà observé ces dernières semaines avec le plongeon spectaculaire du cours des actions. Si le prix des actifs venait à chuter durablement, l'effet négatif sur la consommation serait probablement à la mesure de l'impact déterminant pris par leur hausse durant la période précédente.

La stabilité à moyen terme d'un régime de croissance fondé sur l'enrichissement des riches via la hausse des patrimoines n'est donc pas acquise. Le passé récent a néanmoins montré qu'on peut, en renforçant les inégalités, doper de façon significative la consommation des ménages. Contrairement à ce que professe une certaine vulgate keynésienne. Ce qui ne change rien à la nécessité de lutter contre les inégalités. Non pas pour des raisons d'efficacité économique, mais tout simplement afin d'instaurer une société plus juste.

Guillaume Duval avec Melody Enguix

Pourquoi les inégalités s'aggravent (beaucoup) plus qu'on ne le dit

La Comptabilité nationale ignore la hausse de la valeur des actifs détenus par les ménages. Ce qui minore l'ampleur de l'enrichissement des plus aisés.



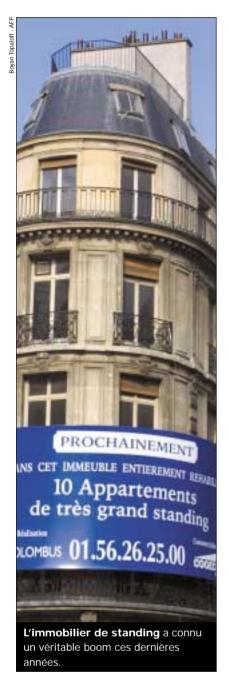
i on en croit les chiffres publiés par l'Insee, les inégalités ne s'accroissent pas en France. Au contraire, elles continueraient même à diminuer légèrement, bien qu'à un rythme beaucoup moins rapide que dans les années 70. Selon l'Insee en effet, le moins riche des 10 % de ménages les plus riches gagnait en 2003 (après impôts) 4,35 fois plus que le mieux loti des 10 % de ménages les plus pauvres. Contre 4,43 fois plus en 1996 (1). Mais cette présentation est trompeuse, car la mesure des revenus dans la Comptabilité nationale ne correspond plus à la réalité d'un capitalisme devenu « patrimonial », selon l'expression de l'économiste Michel Aglietta.

En effet, la valeur des actifs que détiennent principalement les plus favorisés a considérablement augmenté ces dernières années. Les Comptes nationaux de patrimoines retracent cette

La Comptabilité nationale ne correspond plus à la réalité d'un capitalisme devenu patrimonial

envolée fantastique (voir graphique cicontre). Mais aucun revenu ni aucune épargne correspondante ne figurent dans les comptes nationaux de flux, ceux qui

RICHESSE L'ÉVÉNEMENT



servent à établir le PIB, sa croissance, celle des revenus des ménages, le partage de la valeur ajoutée... Ces comptes n'enregistrent en particulier comme revenus du capital reçus par les ménages que les intérêts sur les comptes et les livrets, les dividendes versés par les entreprises et les loyers reçus par les bailleurs. Mais aucune rentrée qui soit liée à l'accroissement de la valeur des patrimoines du fait de la hausse de leurs prix.

Un enrichissement sans cause

Au vu de cette Comptabilité telle qu'elle est tenue aujourd'hui, on observe donc en quelque sorte un « enrichisse-

Inégalités de revenu et inégalités de patrimoine

 Nous vivons désormais dans un régime économique où une part significative

de la consommation

des ménages est portée
par la hausse de la valeur
de leur patrimoine.
Ce mécanisme renforce
notablement les inégalités
dans la mesure
où les différences
de patrimoine sont beaucoup

plus fortes encore que celles des revenus. En effet, en France, un ménage de cadres dispose, selon l'Insee, de revenus 2,2 fois supérieurs à un ménage d'employés après impôts. Mais en termes de patrimoine, il en détient 7,3 fois plus. De même, les 10 % de ménages qui gagnent le plus reçoivent 25 % du total des revenus distribués, mais ils possèdent 46 % du patrimoine des ménages.
Et ces inégalités de patrimoines se creusent nettement : en 1992, les 25 % de ménages les plus riches déclaraient à l'Insee détenir 17 fois plus de patrimoine que les 25 % les plus pauvres. En 2004, on en était rendu à 25 fois plus.

Patrimoine médian par catégorie sociale en 2003-2004, en euros et en multiples du patrimoine des ouvriers non qualifiés



en euros et en multiples du premier quartile

4º quartile

164 300 (X 17)

3º quartile

137 100 (X 13)

81 900 (X 9)

2º quartile

10 500 (X 1)

9 400 (X 1)

10 500 (X 1)

10 100 000

200 000

* Tranche de 25 % de la population.

Patrimoine médian par quartile* de revenus,

ment sans cause » : une richesse supplémentaire a été créée sans que les comptes nationaux ne permettent de décrire comment et grâce à quoi. Et il ne s'agit pas de bricoles : en 2005, cet accroissement « inexpliqué » du patrimoine des ménages a représenté au total 849 milliards d'euros selon l'Insee, soit 50 % du PIB! Soit 34 500 euros supplémentaires par ménage en moyenne (2). Soit dit en passant, comme ce fantastique accroissement mystérieux de richesse n'est pas comptabilisé comme un revenu, il n'est pas non plus taxé comme tel (voir page 13).

Confrontée au même genre de difficultés avec la forte hausse des Bourses dans les années 90, la comptabilité d'entreprise s'est, elle, adaptée, contrairement à la Comptabilité nationale. C'est l'objet en particulier des nouvelles normes comptables internationales, dites IFRS, mises en œuvre depuis 2005 dans l'Union européenne pour les entreprises cotées. Ces normes visent en effet en priorité une meilleure prise en compte de la « valeur de marché » des actifs détenus par les entreprises et de son évolution. Elles considèrent une hausse de cette valeur comme un revenu supplémentaire de l'entreprise et la comptabilise comme tel dans son compte de résultat. Une pratique critiquée, car elle introduit de l'instabilité supplémentaire dans les résultats des entreprises compte tenu des variations souvent rapides du prix des actifs, mais elle reflète mieux la réalité d'une économie de... marché.

Si on procède de la même façon au niveau de la Comptabilité nationale, on transforme assez radicalement le paysage des revenus des ménages, et partant celui des inégalités de revenus. Dans la vision classique, les salaires (y compris les cotisations sociales) représentent en effet, de façon très stable, deux tiers de l'ensemble des revenus des ménages. Revenus du capital (intérêts et dividendes principalement) et du travail indépedant fournissent le complément. Si on ajoute à ces revenus au sens traditionnel l'accroissement de la valeur des actifs, on obtient un tout autre résultat : la part des salaires dans les revenus des ménages s'écroule, passant de 68 % en 1995, année où la valeur des actifs avait légèrement baissé, à 40 % l'an •••

(1) Il s'agit ici de ce que les spécialistes appellent le rapport interdécile D9/D1. Le rapport entre ce que gagnent en moyenne les 10 % des ménages les plus riches et les 10 % les plus pauvres est beaucoup plus important. Il était de 8 en 2003, toujours selon l'Insee.

(2) Pour ceux que l'ampleur de ces chiffres étonneraient et qui voudraient vérifier, il faut se reporter à la colonne « Réévaluation » du tableau 4-525 des comptes nationaux de patrimoines accessibles à partir de la page www.insee.fr/fr/indicateur/cnat_annu/base_2000/cnat_annu_2000.htm

L'ÉVÉNEMENT RICHESSE

••• dernier. Tandis que dans le même temps la part des revenus du capital (y compris donc l'accroissement de la valeur des actifs) double, elle, de 32 % à 60 %.

Les silences de la Comptabilité nationale

Ces quasi-revenus supplémentaires varient plus fortement d'une année à l'autre que les revenus classiques, compte tenu de l'instabilité des prix d'actifs, et particulièrement des actifs financiers. Mais, en dehors de l'année 1995, le surplus a toujours été nettement positif depuis dix ans, tendance fortement croissante. Vu sous cet angle, on observe donc bien une explosion des revenus du capital. Et du fait des très fortes inégalités en matière de détention du patrimoine, une explosion également des inégalités de revenus.

En termes de comportement microéconomique réel des ménages, il est probablement exagéré de considérer tout le supplément de richesse lié à la hausse du prix des actifs comme un revenu monétaire au sens classique du terme : beaucoup de ménages n'ont pas pleinement conscience de l'accroissement de leur richesse. Ils ne modifient donc pas leurs comportements en conséquence. Mais il est encore plus trompeur de ne pas en tenir compte du tout, comme le fait actuellement la Comptabilité nationale. Surtout lorsqu'il s'agit de plus-values réelles matérialisées par une vente effective et pas seulement de plus-values potentielles.

G. D.

Des riches aux petits oignons

Une cascade d'allègements fiscaux a largement profité aux catégories les plus aisées.



L'ISF n'a pas été officiellement modifié, mais plusieurs mesures permettent d'adoucir la note pour les plus aisés.

eureux contribuables aisés, qui sont au centre de toutes les attentions. Si la consommation des ménages les plus riches a été particulièrement dynamique ces dernières années, on le doit en effet beaucoup aux nombreuses mesures fiscales prises en leur faveur. Les gouvernements de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique de Villepin n'ont pas initié une telle politique. Elle avait été amorcée par Alain

Juppé entre 1995 et 1997. Lionel Jospin, lui-même, avait pris plusieurs mesures en ce sens, surtout après 2000 lorsque Laurent Fabius était ministre des Finances. Mais depuis 2002 on a changé de braquet.

D'emblée, la loi de finances rectificative pour 2002 avait diminué l'ensemble du barème de l'impôt sur le revenu de 5 %. Puis la loi de finances 2003 de 1 % et celle de 2004 de 3 %.

Des mesures qui profitent surtout à ceux qui paient le plus d'impôts : selon la Cour des comptes, en 2004, les 3 % des contribuables les plus favorisés avaient récolté 45 % de la baisse d'impôt totale résultant de la modification du barème. Ces différentes baisses cumulées (y compris celles mises en œuvre sous Lionel Jospin) ont engendré une perte de recettes fiscales d'environ 60 milliards d'euros sur la période 2000-2006, selon le Syndicat national unifié des impôts (Snui), soit quasiment l'équivalent de l'ensemble du budget annuel de l'Education nationale !

Des niches bien pratiques

En parallèle, différentes « niches » fiscales ont été créées et/ou élargies : ces mesures ciblées réduisent notablement la note des catégories les plus aisées. Classique du genre : l'emploi de personnel à domicile. Les sommes ainsi dépensées sont déductibles pour moitié de l'impôt sur le revenu, avec un plafond. Celui-ci a été relevé de 6 900 à 12 000 euros (1) entre 2002 et 2005. Coût pour le budget de l'Etat : plus de 5 milliards d'euros, de quoi doubler le revenu minimum d'insertion...

D'autres niches sont moins connues parce qu'encore plus ciblées, mais elles peuvent être fiscalement encore plus intéressantes. En 2004, le plan d'épargne retraite populaire (Perp) est créé. Les cotisations versées sont déductibles des revenus et entraînent une économie d'autant plus importante que les revenus sont

RICHESSE L'ÉVÉNEMENT

élevés. Impact : près de 1 000 euros pour un versement de 2 000 euros pour un contribuable imposé au taux le plus élevé. Les investissements dans les DOM-TOM n'ont pas été oubliés non plus, avec là aussi des plafonds de réductions plus avantageux.

Dans le domaine de l'investissement logement, l'abattement « de Robien » créé par la loi de finances 2004 permet de déduire de l'impôt une partie importante du montant investi dans un logement locatif. Les conditions qu'il impose au bailleur sont beaucoup moins restrictives, notamment sur le niveau des loyers, que le dispositif préexistant, le « Besson ». Autre mesure significative : le « bouclier fiscal » mis en place cette année. Le principe : la somme des impôts locaux payés au titre de la résidence principale, de l'impôt sur la fortune (ISF) et de l'impôt sur le revenu ne peut excéder 60 % des revenus annuels. C'est un bonus de 400 millions d'euros pour une centaine de milliers de familles, selon le Snui.

Une aubaine pour les patrimoines

En matière de fiscalité sur le patrimoine, la droite n'a officiellement jusqu'ici pas touché à l'ISF, un sujet politiquement trop sensible, mais le bouclier fiscal et plusieurs mesures plus techniques permettent d'adoucir la note pour les plus aisés. Ainsi, depuis 2003, certaines participations minoritaires dans des entreprises peuvent être considérées comme des biens professionnels, et donc exclues de la base de l'ISF.

La réforme de la fiscalité des successions a également été une aubaine pour les patrimoines les plus élevés (2). En 2003, les droits pour les donations en pleine propriété ont été réduits de 50 % (jusqu'au 31 décembre 2005) : coût du cadeau, 840 millions d'euros en trois ans. En 2005, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Economie, a mis en place un abattement de 50 000 euros sur l'ensemble des successions en ligne directe, et augmenté l'abattement spécifique à chaque enfant ou au conjoint survivant. En même temps, une mesure d'exonération temporaire des donations à hauteur de 30 000 euros a été instaurée jusqu'au 31 décembre dernier. Facture : 120 millions d'euros en moins pour le budget de l'Etat pour 2005. Par ailleurs, le délai pour pouvoir renouveler un don de 50 000 euros à chacun de ses enfants sans avoir à verser de droits de succession est réduit de 10 à 6 ans. En six ans, un couple ayant deux enfants peut donc

Emplois à domicile : quand l'Etat subventionne les riches



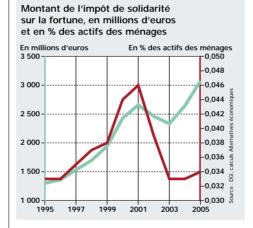
Les emplois de services aux personnes constituent indéniablement un des « aisements d'emplois » les plus prometteurs dans la lutte contre le chômage. Leur développement rapide est de plus urgent, en raison notamment

du vieillissement de la population. Mais les modalités retenues par les gouvernements, de droite comme de gauche pour favoriser ce déploiement depuis le début des années 90 ont été un facteur majeur d'aggravation des inégalités et de développement de la précarité. En effet, le principal outil utilisé a été la déductibilité fiscale des salaires payés par les ménages. Ce qui revient

à subventionner de facon massive les contribuables les plus aisés. Et incite également au développement de ces activités sous la forme d'une multitude de contrats de gré à gré entre un salarié isolé et une personne physique employeur. Ce qui favorise la précarité de ces emplois et empêche l'indispensable professionnalisation de ces métiers.

G. D.

ISF: vous avez dit spoliation?



 394 500 ménages ont payé l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) au titre de 2005.

Soit 60 000 de plus qu'en 2004 et cet impôt a rapporté 430 millions d'euros supplémentaires

l'an dernier. Dès la nouvelle connue. les cris d'orfraie habituels se sont élevés et le lobbying est reparti de plus belle contre cet impôt inique. Pourtant, cette évolution ne fait que refléter le fantastique enrichissement qu'ont connu l'an dernier les ménages qui détiennent de la fortune. Un accroissement de richesse non taxé par ailleurs puisqu'il n'apparaît pas dans leurs revenus (voir

page 10). Rapportées au patrimoine des ménages tel que le comptabilise l'Insee, les rentrées de l'ISF ont représenté l'an dernier 0,035 % de leur richesse totale. quasiment comme en 2004. Grâce aux différentes mesures adoptées depuis 2002. ce pourcentage est même très inférieur au « sommet » de 0.046 % atteint en 2001. Il faut vraiment être de mauvaise foi pour hurler

à la spoliation... G. D.

désormais transmettre 200 000 euros de patrimoine sans payer de droits. Il ne reste en fait plus grand-chose à faire pour supprimer complètement les droits de succession, comme le propose d'ailleurs Nicolas Sarkozy pour les élections de 2007... ■ Louis Maurin

(1) Plus 1 500 euros par enfant à charge, avec un maximum de 15 000 euros. 12 000 euros de dépenses donnent une réduction totale de 6 000 euros.

(2) Voir « Héritage, le double langage de Sarkozy », Alternatives Economiques n° 230, novembre 2004

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Epargne et patrimoine des ménages », dossier dans L'économie française, comptes et dossiers, édition 2006. Insee, accessible sur wy
- « Les inégalités de patrimoine des ménages entre 1992 et 2004 », par Marie Cordier, Cédric Houdré et Catherine Rougerie, Données sociales : la société française, édition 2006, Insee (non accessible en liane).
- Les données des comptes nationaux sur
- L'Observatoire des inégalités : www.inega